

LA RENTRÉE DANS LE 14^e



VOS SERVICES EN MAIRIE



2, pl. Ferdinand Brunot – 75675 Paris Cedex 14
Tél.: 01 53 90 67 14 – mairie14.paris.fr

MÉTRO-RER Mouton-Duvernet 4 et Denfert-Rochereau 4 6
BUS 38 58 68 88 92
STATIONS N°14032 et N°14008

HORAIRES

La mairie vous accueille sur rendez-vous :
les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 17h ;
à compter du 9 septembre 2021, le jeudi de 14h à 19h30 ;
le samedi matin de 9h à 12h30.

ACCUEIL

HALL D'ENTRÉE DE LA MAIRIE
Information et orientation, prises de rendez-vous pour les
permanences en mairie, carte citoyenne.

ÉTAT CIVIL

REZ-DE-CHAUSSÉE, GRANDE SALLE
Délivrance d'actes de mariage, pacs, décès, affaires générales,
titres sécurisés.

LOGEMENT

Relais Informations Logement et Habitat (RILH)
Antenne Logement
2^e ÉTAGE, SALLE 219
Prise de rendez-vous par téléphone au 3975 et en ligne sur
paris.fr/logementsocial

RÉGIE

2^e ÉTAGE – AILE B
Reçoit sans rendez-vous le matin, sur rendez-vous l'après-midi.
Les paiements Facil' Familles peuvent être effectués par internet
ou dans toute autre mairie d'arrondissement.

CAISSE DES ÉCOLES

REZ-DE-CHAUSSÉE, GRANDE SALLE
Inscription à la restauration scolaire et calcul du tarif.
Tel. : 01 45 40 40 01

TITRES D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

BUREAU 4, REZ-DE-CHAUSSÉE, AILE A
Prendre rendez-vous pour le dépôt de demandes
et renseignements sur :
www.paris.fr/cartedidentite-passeport

LES ÉLU·E·S
DU 14^e

ADJOINT·E·S
À LA MAIRIE

Amine BOUABBAS
 @Aminebouabbas
Premier adjoint
Éducation, petite enfance, familles
et nouveaux apprentissages

Didier ANTONELLI
 @DidierAntonelli
Prévention, police municipale,
tranquillité publique et Ville
du quart d'heure
Quartiers Montparnasse-Raspail
et Mouton-Duvernet

Agnès BERTRAND
 @bertrand_agnes
Urbanisme, logement et qualité de vie
dans le parc social

Julie CABOT
 @julie.cabot.7
Solidarités et lutte contre
les inégalités

Elliot DE FARAMOND
 @elliot_faramond
Vie associative et participation
citoyenne

Guillaume DURAND
 @Guill_Durand
Transformation de l'espace public,
végétalisation et espaces verts, voirie
et mobilités

Anissa GHADI
 @Anissa.Ghadi
Jeunesse et sport

Zoubir GHANEM
Politique de la Ville
Quartiers Didot-Plaisance-Porte
de Vanves et Pernety

Valentin GUENANEN
 @Guenanen01
Commerces, artisanat, métiers d'art
et tourisme

Sinda MATMATI
Transition écologique, plan climat,
propreté et économie circulaire

Sidonie PARISOT
Alimentation durable, jardins partagés
et condition animale
Quartiers Porte d'Orléans-Jean Moulin
et Montsouris-Dareau

CONSEILLER·ÈRE·S
D'ARRONDISSEMENT

Catherine CHEVALIER
 @chevcat2
Déléguée à l'accessibilité universelle,
aux personnes en situation de
handicap, à la lutte contre l'exclusion
et à l'intégration

Jérôme MARCHAND
 @JeromeEnCuisine
Délégué à l'emploi,
au développement économique,
à l'économie sociale et solidaire

Hélène MERMBERG
Déléguée à la santé, aux séniors
et à la solidarité entre générations

Thierry LE DEZ

CONSEILLER·ÈRE·S
DE PARIS ET
ADJOINT·E·S À LA
MAIRE DE PARIS

Célia BLAUDEL
 @Celia_Blauel
Seine, Prospective Paris 2030,
Résilience

Florentin LETISSIER
 @f_letissier
Économie sociale et solidaire,
économie circulaire et contribution
à la stratégie zéro déchet

Olivia POLSKI
 @OliviaPolski
Commerce, artisanat, professions
libérales et métiers d'art et mode

Pierre RABADAN
 @PierreRabadan
Sport, jeux olympiques
et paralympiques

Hermano SANCHES RUIVO
 @hermanosanches
Europe
Mémoire et Europe pour le 14^e

CONSEILLER·ÈRE·S
DE PARIS

Maxime COCHARD
 @MaximeCochard

Mélody TONOLLI
 @melodytonolli
Culture, patrimoine et vie nocturne
pour le 14^e

OPPOSITION
MUNICIPALE

Marie-Claire CARRERE-GÉE
 @MCCG
Conseillère de Paris

Patrick VIRY
 @PatrickViry
Conseiller de Paris

Stéphanie CLAUX
 @StephanieClaux
Conseillère d'arrondissement

Bruno SAINTE ROSE
Conseiller d'arrondissement

Jean-François ALEXANDRE
Conseiller d'arrondissement

Éric AZIÈRE
Conseiller d'arrondissement

Cédric VILLANI
 @VillaniCedric
Conseiller d'arrondissement



CARINE PETIT

Maire du 14^e arrondissement

carine.petit.18

@carine_petit

@capetit

ÉDITORIAL

Le rythme du chemin de l'école, du collège, du lycée a repris. Une fois encore, la rentrée est compliquée par les conséquences du COVID. Mais les équipes enseignantes, les services de la ville, les parents ... et les enfants l'abordent courageusement. Nous sommes mobilisés pour les accompagner et réussir cette nouvelle année.

Je veux, aussi, remercier les équipes des services publics, les partenaires associatifs, les soignants de nos hôpitaux, l'équipe du centre de vaccination de notre arrondissement, le Commissariat et toutes celles et tous ceux qui ont, par leur travail et engagement, contribué à permettre un été serein et accueillant, souriant.

Ces derniers mois ont, une fois encore, été marqués par des séismes climatiques et humains dont l'Afghanistan a été le plus sidérant.

Mais, là où nous vivons en liberté et avec des moyens d'agir, nous pouvons exercer notre pouvoir de faire et contrer les sources d'inquiétudes, les effets du changement climatique, réduire les fractures et inégalités, permettre des perspectives plus heureuses.

Votre équipe municipale s'est interrogée sur ce lien démocratique qui est toujours à conquérir entre vous et nous, nécessite une attention constante pour faire avec vous, décider ensemble des projets et décisions inscrits dans notre projet de mandature. Les transitions écologiques, sociales et démocratiques à amplifier à l'échelle locale sont importantes et nécessitent qu'elles soient construites collectivement.

C'est le sens de ces semaines à venir et des rendez-vous que nous vous proposons, à retrouver sur le site de la mairie et dans le livret des événements de rentrée.

Zarifa Ghafari a été élue en 2019 maire de Maydan Shahr (Afghanistan). Elle s'est exprimée cet été : sa liberté est menacée, sa vie aussi. Il pourrait y avoir 1000 citations à partager de Gisèle Halimi et de Joséphine Baker... Les derniers mots de cet éditto sont tournés vers ces grandes figures féminines engageantes et combattantes pour que chacune et chacun nous allions trouver dans leurs écrits, à cette rentrée, l'énergie de s'impliquer et d'agir.

SOMMAIRE

p. 4 - **ÇA DÉMARRE POUR LES LOGEMENTS PORTE DE VANVES !**

p. 5 - **ÇA SE PASSE DANS LE 14^e**

p. 6 - **LA RENTRÉE DANS LE 14^e**

p. 7 - **LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE PARISIEN**

p. 8 - **ON FAIT « LE TOUR DU 14 » !**

p. 9 - **RENOUVELLEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER**

p. 10 - **BUDGET PARTICIPATIF : VOTEZ POUR VOS PROJETS PRÉFÉRÉS !**

p. 11 - **TERRASSES PARISIENNES : CE QU'IL FAUT SAVOIR**

p. 12-13 - **POLICE MUNICIPALE PARISIENNE : UNE POLICE AU PLUS PROCHE DU TERRAIN**

p. 14-15 - **TRIBUNES**

Directrice de la publication : Carine Petit – **Responsable de la rédaction :** Khadija Chaoui. **Rédaction :** Manon Folléa. **Photos :** Florence Moncenis, Camille Dampierre, Leroy Jacques, Arthur Distel, Circusnext, Guillaume Bontemps, Emilie Chaix, Nelly Damas, BDC Conseil, Ville de Paris. **Couverture :** Camille Dampierre **Courriel :** citoyennetemairie14@paris.fr **Contact :** Tél. : 01 53 90 68 36 - 2, place Ferdinand Brunot, 75675 Paris CEDEX 14. **Création graphique :** Advitam **Tirage :** 74 000 ex. **Impression :** Paragon **Distribution :** Privilège Communication – papier certifié PEFC gestion durable des forêts.

▶ RESTEZ INFORMÉ·E !

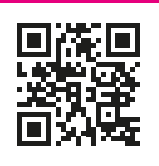
Suivez la mairie du 14^e
sur les réseaux sociaux :

MairieParis14
 @MairieParis14
 @Mairie14Paris

Vous avez une question, vous souhaitez nous faire part d'un projet ou partager une idée avec nous, vous pouvez aussi nous contacter sur l'adresse mail : citoyennetemairie14@paris.fr

Chaque demande est lue par l'équipe municipale et une réponse est apportée dans les meilleurs délais.

Pour vous abonner
en un clic, scannez-moi



3975
numéro unique de la Ville
de Paris (*coût d'un appel local*)

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h

ÇA DÉMARRE POUR LES LOGEMENTS PORTE DE VANVES !

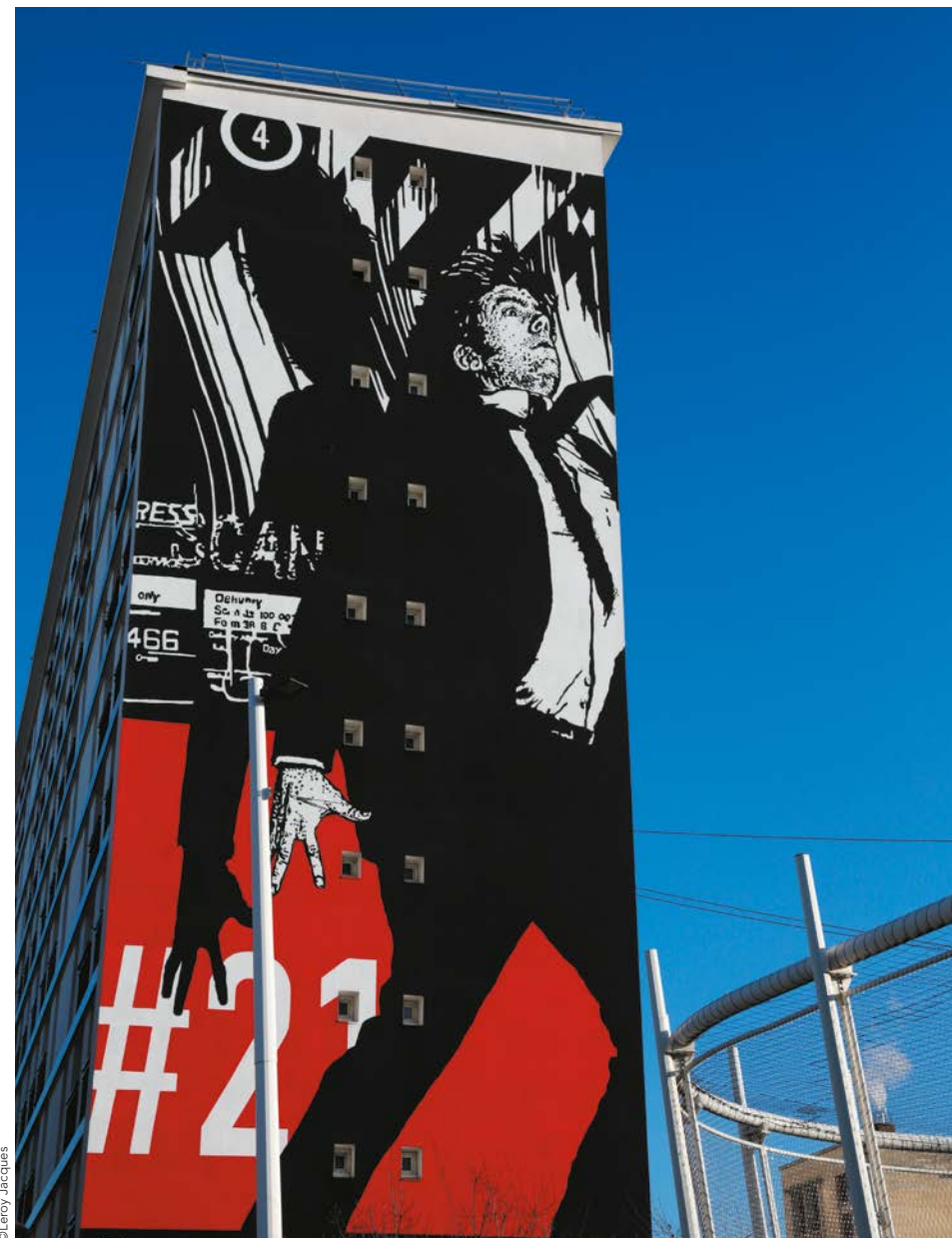
Après l'étude architecturale et l'enquête réalisée auprès des locataires, les améliorations à effectuer ont été identifiées dans la résidence RIVP.

Avant d'entamer les travaux, première étape : reloger les familles des bâtiments 4-12 avenue de la Porte de Vanves, jusqu'en 2024.

Aujourd'hui, la résidence RIVP Porte de Vanves est composée de cinq ensemble de bâtiments situés de part et d'autre de l'avenue, à proximité du périphérique et des voies ferrées, regroupant **497 logements sociaux**.

Nous avons fait, ensemble, le constat que ces logements sont devenus en majorité inadaptés à notre époque. Le projet urbain prévoit des

travaux d'amélioration des bâtiments existants avec la restructuration de deux d'entre eux, afin de créer des logements reconfigurés et remis à neuf. Ces aménagements répondront aux enjeux soulevés par les locataires, entre autres, sur **l'amélioration du confort et de la qualité d'usage des logements, mais aussi des espaces extérieurs**.



© Leroy Jacques

• **241 logements** sont concernés par le programme de réhabilitation, comprenant notamment les travaux Plan Climat

• **172 logements** sont concernés, dans un premier temps, par la phase de transformation, qui prévoit la restructuration et la modification des typologies de logement.

Les locataires ont été sollicité-e-s pour connaître leurs attentes. Ils-Elles seront accompagné-e-s par la RIVP durant toute la durée des relogements.

• **85 logements** pourront faire l'objet d'une restructuration à l'issue de la concertation avec les habitant-e-s.

• **Parmi les constructions neuves**, une résidence étudiante de 95 logements, 25 logements familiaux, et **un socle d'activités (commerces, locaux associatifs, ateliers) de 3250 m² de surface de plancher** qui viendra animer les rez-de-chaussée et le 1^{er} étage le long de l'avenue de la Porte de Vanves.

Les étapes de réhabilitation, de construction et de transformation sont prévues jusqu'en 2029.



AGNÈS BERTRAND

Adjointe en charge de l'urbanisme, du logement et de la qualité de vie dans le parc social

« Le logement est la première préoccupation des parisiens-ne-s, c'est pourquoi l'accès à un logement décent est une de nos priorités. Ce programme de réhabilitation a pour but d'améliorer la qualité des habitations en les mettant aux normes actuelles. Des logements seront regroupés pour faire des logements plus grands, adaptés à notre mode de vie. »

ÇA SE PASSE DANS LE 14^e

Un été plein d'activités !



© Arthur Dietel

Les retrouvailles estivales ont été célébrées comme il se doit dans le 14^e. Tout au long du mois de juin, les « **Dimanches du sport** » ont rassemblé les habitant-e-s et une soixantaine de clubs sportifs de l'arrondissement, autour de démonstrations variées, proposées sur l'espace public ou dans les équipements. Petit-e-s et grand-e-s ont pu s'initier gratuitement aux arts martiaux, au football, à la danse, à la boxe, ou encore à l'escrime, pour le plaisir de se retrouver et de bouger !

L'activité sportive était également bien représentée dans le programme « **Aimer l'été** ». Le sport, mais également la culture et les loisirs : plus de 200 événements ont été proposés tout au long de l'été par les partenaires et les associations du 14^e. **La programmation se prolonge jusqu'au 26 septembre** : consultez l'agenda sur Que faire à Paris.

Remise des dictionnaires aux CM2

Fin juin, plus de 500 CM2 des écoles du 14^e se sont vus remettre un dictionnaire par l'équipe municipale. La traditionnelle distribution de dictionnaires vise à féliciter les élèves et à célébrer le passage au collège. Cette année, **920 élèves sont concerné-e-s** dans les 18 écoles proposant des classes de CM2. Les élèves absent-e-s ont reçu leurs dictionnaires de la part des directeur-trice-s d'école.

Transformation de la Gare Ernest Reyer

Après un travail important mené en partenariat avec la RATP, la transformation de l'espace a débuté mi-juillet, avec la **démolition des abris dégradés**. Les travaux ont été séquencés, quai par quai, pour permettre le fonctionnement de la gare et l'exploitation des bus. Ils se poursuivront jusqu'à la fin du mois de septembre. Le remplacement des abris bus par les nouveaux modèles sera réalisé au début du mois de janvier 2022.

Salle Marius Magnin

Notre arrondissement accueillera l'an prochain un nouvel espace culturel. Un espace déjà bien connu des habitant-e-s puisqu'il s'agit de la salle Marius Magnin, située au 50 rue de Gergovie. Traditionnellement utilisé pour les spectacles et fêtes de quartier, le lieu a été contraint à la fermeture il y a plusieurs années sur injonction de la Préfecture de police. Mobilisée pour la réouverture de cette salle de spectacle, afin d'y accueillir un équipement culturel de proximité, la Mairie du 14^e s'en est portée locataire, et a formalisé un bail civil entre la Ville et la société immobilière 3F, propriétaire de la salle. Le bail, d'une durée de 9 ans, inclut une franchise de loyer en faveur de la Ville de Paris, qui s'est engagée à financer les travaux de réhabilitation de l'espace. Le chantier s'achèvera fin 2021. Avec la réouverture de la salle Marius Magnin, le quartier bénéficiera d'une nouvelle installation de proximité, pouvant accueillir des activités culturelles comme du théâtre, des répétitions de danse ou des arts vivants. Certaines représentations seront ouvertes au public, de quoi contribuer à l'animation du quartier, favoriser la rencontre et renforcer la diversité culturelle locale !

Circusnext à la Ferme Montsouris

Aboutissement d'un long travail pour permettre la **sauvegarde du dernier témoin de l'histoire agricole de Paris**, l'association Circusnext proposera dans quelques mois des activités autour du cirque. Le projet, à la fois culturel et citoyen, reposera notamment sur la recherche, la création et l'accompagnement des artistes circassiens, la sensibilisation des publics, ainsi que des moments conviviaux et de partage de l'histoire patrimoniale du lieu.



© Circusnext

Restitution de la concertation Embellir votre quartier - Grand Montparnasse



© Arthur Dietel

Pendant près de quatre mois, plus de 200 habitant-e-s du Grand Montparnasse (secteurs Mouton-Duvernay - Losserand - Edgar Quinet) ont déposé 180 propositions pour la transformation de leur quartier. Végétalisation, apaisement et sécurisation du quartier, création d'itinéraires cyclables protégés... Toutes les propositions seront étudiées et leur faisabilité sera confirmée par les services de la Ville.

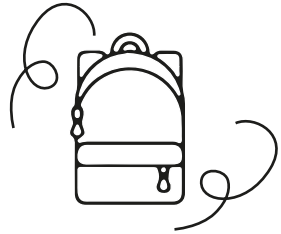
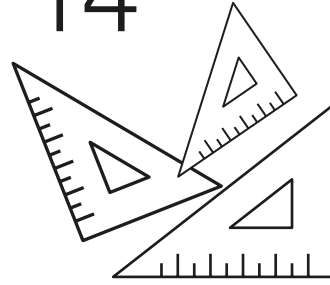
Les premiers travaux seront réalisés dès le début de l'année 2022.

Les propositions retenues les plus plébiscitées seront présentées à l'occasion d'une **dernière réunion publique en visioconférence, le 23 septembre à 18h30**. Pour vous inscrire : embellirparis14@paris.fr

L'équipe municipale viendra également à votre rencontre sur les marchés, à l'occasion de l'opération « **Le Tour du 14** », pour échanger sur les propositions retenues (voir p.6).

LA RENTRÉE DANS LE 14^e

Les 7 300 élèves des écoles élémentaires et maternelles et les 2 800 collégien·ne·s de l'arrondissement ont repris le chemin de l'école le 2 septembre, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.



Ils·Elles aussi ont fait leur rentrée !

De nouveaux·elles directeur·trice·s ont démarré l'année scolaire à la maternelle Jacquier, aux élémentaires 3 Alésia, Arago et Asseline, à la Polyvalente Sibelle, ainsi qu'au Collège Alphonse Daudet et au Lycée François Villon.

Le 14^e leur souhaite la bienvenue !

Cours ouvertes

Les cours resteront ouvertes le samedi dans les maternelles Jean Dolent, Jacquier, 13 Ouest et élémentaire Asseline, tout au long de l'année 2021/2022. Un nouveau programme sera mis en place à compter du 18 septembre.

Cours Oasis

Les jeunes élèves de la maternelle 3 bis rue d'Alésia ont pu découvrir leur nouvelle cour ! L'objectif principal du projet initié en 2019 était de rendre la cour sûre, confortable et sécurisée pour les enfants en supprimant les bosses et creux causés par les racines des dix arbres. Parmi les nouveautés, le mur sud a été séparé en deux : un côté mur d'expression, un côté mur végétalisé.

Les projets Oasis des cours Ocagne et Maindron avancent aussi, avec un objectif final prévu au cours de l'été 2022.



Cour de l'école maternelle 3 bis rue d'Alésia



© Camille Dampierre

Et dans les collèges ?

La cantine de Jean Moulin sera désormais gérée par la **Caisse des écoles du 14^e**. D'ici à la fin de la mandature, tous les collèges parisiens disposant d'un système de restauration autonome rejoindront les Caisses des écoles de leur arrondissement. Ceci, afin de permettre une meilleure continuité des services de restauration scolaire et une mise en place plus efficace des objectifs de développement durable et de protection de l'environnement, dans tous les établissements scolaires gérés par la Ville de Paris.

L'été a permis d'avancer certains chantiers. Une étude a été lancée au collège Alphonse Daudet, pour la création d'une cour Oasis et la réfection des peintures dans l'escalier et les couloirs du bâtiment principal. Pendant les vacances de la Toussaint, un auvent sera posé sur le mur de la cour, côté réfectoire. La toiture et la charpente à Alberto Giacometti ont été rénovées et certaines salles de cours, notamment la salle d'arts plastiques, ont été modernisées. La loge d'accueil de Jean Moulin a été restructurée et repeinte, le réfectoire insonorisé. Une étude a été menée à Saint-Exupéry, en prévision de la mise en place d'un ascenseur.

La rentrée a marqué le **lancement de la concertation sur la sectorisation des collèges**, qui sera menée jusqu'en janvier. Des discussions ont déjà commencé avec le Rectorat, les chefs d'établissements et les parents d'élèves en lien avec le bureau de la prévision scolaire de la Direction des Affaires Scolaires (DASCO).

LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE PARISIEN

Le troisième Projet Éducatif de territoire parisien (PEDT), qui s'étend de 2021 à 2026, entre en vigueur à la rentrée.

Le PEDT rassemble l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation, dans l'objectif de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité. La Ville de Paris, l'Éducation Nationale, la Caisse d'Allocations Familiales de Paris (CAF) et le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) sont signataires à l'échelle parisienne. Le projet a démarré à la rentrée 2020, avec l'élaboration et l'adoption du cadre, puis la déclinaison par territoire au printemps.

Qu'est-ce qu'un parcours éducatif ?

Chaque enfant aura la possibilité dès la crèche d'apprendre et de poursuivre de nouvelles activités, une langue, un sport, dans les établissements scolaires et dans le domaine extra-scolaire, et ce, jusqu'à son adolescence au collège. Le parcours réunit les acteurs·trices du milieu scolaire, les familles et les associations.

Les parcours stratégiques retenus dans le 14^e

- **Créer des parcours langues et cultures étrangères** du plus jeune âge jusqu'au collège pour donner aux enfants le goût des langues, acquérir une compétence clé, et leur permettre de s'ouvrir au monde.
- **Créer un parcours éducatif de santé** pour lutter contre les inégalités sociales d'accès aux soins et pour améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants, et lutter contre le harcèlement.
- **Renforcer les parcours d'accompagnement** à la réussite de tous les enfants en mobilisant tous les partenaires.
- **Mettre en place un parcours citoyen** permettant aux enfants et aux adolescent·e·s de contribuer à la transition climatique ainsi qu'au développement durable.

Un comité de pilotage présidé par le Premier adjoint à la Maire, Amine Bouabbas réunit la Circonscription des Affaires Sociales et de la Petite Enfance (CASPE), les inspecteur·trice·s de l'Éducation Nationale, la Caisse des écoles et les représentant·e·s de parents d'élèves.



AMINE BOUABBAS

Premier adjoint, en charge de l'éducation, de la petite enfance, des familles et des nouveaux apprentissages

« Cette nouvelle année scolaire marque le lancement de la troisième édition du Projet Éducatif de Territoire du 14^e, fruit de nombreux mois de concertation de la communauté éducative. Son objectif ? Toujours plus de qualité, de cohérence, de collaboration et de complémentarité dans le parcours éducatif des jeunes Parisien·ne·s, de la crèche à la fin du collège. En parallèle, de nombreux autres projets, tels que les Rues aux écoles, l'ouverture des cours le samedi, ou encore les cours Oasis... sont étendus afin de permettre toujours plus l'épanouissement des enfants du 14^e arrondissement ainsi que des cadres de vie, de jeux et d'apprentissage toujours plus agréables. Je vous souhaite à toutes et tous une très belle rentrée ! »



© Camille Dampierre

ON FAIT « LE TOUR DU 14 » !

Comme chaque rentrée, Carine Petit et son équipe municipale viennent à votre rencontre pour échanger et débattre sur les sujets qui vous préoccupent au quotidien ou pour penser la ville de demain.

L'opération annuelle de rentrée « 1 Semaine / 1 Quartier » évolue ! Pendant six semaines, Carine Petit et ses adjoint·e·s vous proposent de vous rencontrer dans votre quartier, sur l'espace public, au marché où à l'occasion de moments fixés dans les équipements publics de l'arrondissement.

De nombreux rendez-vous, thématiques ou non, sont prévus pour vous donner l'occasion de faire remonter vos priorités et de prendre le temps de penser ensemble la ville et l'arrondissement.

Rencontres, balades, randonnées urbaines, portes ouvertes, inaugurations, présences sur les marchés ou devant les écoles : du 6 septembre au 22 octobre, notez les rendez-vous avec vos élu·e·s !

Parmi les temps forts, « Les élu·e·s à votre porte ! », pour répondre à vos questions, ou encore les inaugurations de nouveaux lieux dans le 14^e, comme le Centre de tri Hyacinthe Vincent ou le jardin Monique Wittig.

Toutes ces rencontres seront organisées dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, en présentiel ou en visioconférence.

Retrouvez l'ensemble du programme dans le Livret des événements de rentrée. Certains événements seront soumis à une inscription préalable. Les actualités et modalités pratiques seront annoncées sur : mairie14.paris.fr.



© BDC Conseil

Vous souhaitez participer mais vous n'êtes pas disponible ?
Vous pouvez nous écrire sur : parlons14e@paris.fr,
tous les messages sont étudiés par la Maire ou un·e adjoint·e.

RENOUVELLEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER

Le renouvellement des Conseils de quartier du 14^e arrondissement sera effectif en janvier 2022. À cette occasion, une nouvelle charte de la démocratie locale sera co-construite avec les habitant·e·s. Plusieurs actions sont prévues dès septembre dans tous les quartiers pour imaginer et bâtir ensemble le nouveau format des Conseils de quartier.

Le Conseil de quartier regroupe des habitant·e·s désireux·ses de s'investir dans la vie locale et d'œuvrer à l'amélioration et au dynamisme de leur quartier.

C'est à la fois un lieu d'information, d'échange et de dialogue entre les citoyen·ne·s, d'initiatives et de projets sur toutes les thématiques liées à la vie du quartier. Le conseil peut émettre des propositions en direction de la Mairie d'arrondissement sur toute question sur le cadre de vie, tout en étant politiquement neutre.

Aujourd'hui, dans le 14^e, chaque conseil de quartier est composé de 60 habitant·e·s tiré·e·s au sort tous les trois ans sur la base du volontariat. Un comité d'animation réunit régulièrement les conseiller·ère·s, avant l'organisation des plénières, ouvertes à toutes et tous.

Le renouvellement des Conseils de quartier de l'arrondissement prendra effet début 2022, avec l'élaboration d'une nouvelle charte, pour mieux répondre aux attentes des habitant·e·s. Parmi les objectifs :

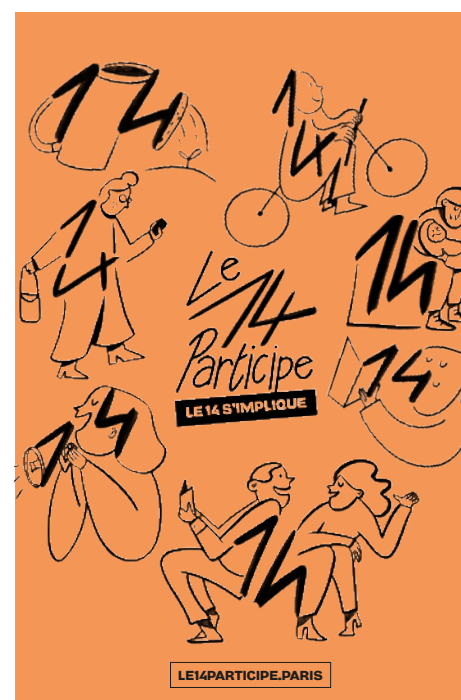
- Améliorer la représentativité des habitant·e·s en élargissant les publics
- Formaliser le recours aux outils numériques en complément des réunions et activités en présentiel
- Simplifier le fonctionnement des conseils de quartier
- Renforcer la participation et la présence sur l'espace public
- Renforcer les liens des Conseils de quartier avec les différentes instances de la participation citoyenne dans l'arrondissement
- S'appuyer sur les actions parisiennes (volontaires de Paris, carte citoyenne...)

Une phase de concertation préalable au renouvellement est organisée dès septembre. Le service Démocratie locale viendra à votre rencontre sur les lieux de vie de l'arrondissement (places, les marchés, les sorties d'écoles...). Des ateliers et balades thématiques sont également au programme. La restitution publique de cette concertation est prévue mi-novembre, avant le vote de la nouvelle charte au Conseil d'arrondissement du 30 novembre. Les nouveaux Conseils de quartier seront inaugurés début janvier, à l'occasion d'un brunch citoyen !

Retrouvez l'agenda complet de la concertation dans le Livret des événements d'automne et sur le site de la Mairie.

Vous aussi, vous pouvez prendre part à la concertation en remplissant le questionnaire disponible en ligne sur la nouvelle plateforme : Le14participe.paris

Vous y retrouverez les informations sur le renouvellement, la charte mais également les actions et le fonctionnement des Conseils de quartier.



© Nelly Damas



ELLIOT DE FARAMOND

Adjoint en charge de la vie associative et de la participation citoyenne

« Le renouvellement des Conseils de quartiers est une étape essentielle pour la participation au sein de notre arrondissement. Celui-ci poursuit deux objectifs majeurs, faire évoluer leur fonctionnement notamment en prenant en compte les nouvelles pratiques qui ont émergé en réponse au Covid mais également en renforçant l'ouverture vers les autres acteur·trice·s de la participation et tou·te·s les habitant·e·s de notre arrondissement.

Ainsi, nous mettons pour ce renouvellement en œuvre une démarche participative fondée sur le retour d'expérience des conseiller·es actuel·es, la sensibilisation large du public à l'engagement citoyen et la concertation de toutes ces énergies. À travers des actions de terrain, des ateliers, un questionnaire et accompagnés par l'agence Trait Clair, nous irons à votre rencontre pour construire ensemble cette nouvelle Charte de la démocratie locale. »

BUDGET PARTICIPATIF : VOTEZ POUR VOS PROJETS PRÉFÉRÉS !

La recevabilité des projets déposés au Budget participatif 2021 a été étudiée au printemps dernier. Une phase d'accompagnement des porteur-teuse-s de projets dans la redéfinition et vers la co-construction de leurs idées a été organisée. Puis, les services ont réalisé des études techniques de faisabilité jusqu'à la mi-juin. La liste définitive des projets soumis au vote dans le 14^e a été arrêtée à l'issue de la commission ad hoc du Budget participatif le 17 juin, présidée par la Maire et diffusée en direct sur internet.

Pour cette édition 2021, les habitant-e-s pourront choisir parmi **10 projets 14^e arrondissement** retenus autour des thématiques suivantes : cadre de vie, sport, santé, éducation et jeunesse, culture et patrimoine, solidarité et cohésion sociale. Ils-Elles pourront également voter pour 13 projets concernant le *Tout Paris* correspondant à la thématique 2021 : *Imaginer le Paris de demain*, celui de l'après-crise. Les projets sont consultables sur le site du Budget participatif.

Tout-e-s les Parisien-ne-s peuvent voter sans condition d'âge, ni de nationalité, pour les projets d'envergure parisienne et pour les projets d'arrondissement. **Chacun-e est libre de choisir son arrondissement de vote** mais il n'est possible de voter que dans un seul arrondissement.

Après le vote, entre deux et cinq lauréats seront choisis par arrondissement, selon leur démographie, avec une bonification pour les quartiers populaires. Deux projets *Tout Paris* seront également élus au vote.

Dans le 14^e, il est possible de voter :

- Mairie du 14^e
- Annexe de la Mairie du 14^e
- Parc Montsouris
- Cité Universitaire
- Rue Paradol
- Centre social Noguès
- Atelier des beaux-arts
- Moulin à Café
- Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 14^e
- Place des droits de l'enfant
- Coop14
- Ressourcerie créative
- Ludo'mouv
- Bibliothèque Benoîte Groult, Aimé Césaire et Georges Brassens
- Maison des Pratiques Artistiques Amateurs (MPAA) et Centre social Didot
- Centre Paris Anim' (CPA) Marc Sangnier
- Théâtre 14
- Centre Paris Anim' (CPA) Montparnasse
- Centres sportifs Didot et Jules Noël
- Stade Élisabeth
- Gymnase Alice Milliat



Jusqu'au 28 septembre, votez pour vos projets sur budgetparticipatif.paris.fr ou dans les lieux de votes, partout dans Paris !

TERRASSES PARISIENNES : CE QU'IL FAUT SAVOIR

À l'issue d'une concertation parisienne une réforme du règlement des étalages et terrasses est appliquée depuis le 1^{er} juillet 2021. Son objectif était de clarifier et d'encadrer les nouveaux usages imposés par la crise sanitaire.

Les grands principes de la réforme

- De nouvelles terrasses estivales du 1^{er} avril au 31 octobre, sur les trottoirs, les terre-pleins, les placettes et les rues temporairement piétonnisées ;
- Les commerces culturels (terrasse pour hôtel, disquaires et libraires), les hôtels et les fleuristes pourront installer des terrasses et étalages sur les places de stationnement ;
- Toutes les terrasses, annuelles ou estivales, doivent désormais faire l'objet d'une autorisation avec notamment l'avis motivé du/de la maire d'arrondissement
- Les terrasses estivales auront désormais un cadre esthétique à respecter.



Terrasse de L'imprévu, place Flora Tristan

L'exploitation des terrasses estivales est désormais autorisée jusqu'à 22h. Jusqu'à 2h du matin pour les terrasses annuelles.

Outre les mesures liées au contexte sanitaire, la réforme des terrasses permet de rééquilibrer l'occupation de l'espace public et notamment des places de stationnement au profit des piétons et nouveaux usages. Elle garantit le maintien des cheminements piétons et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Vous pouvez signaler toute infraction ou nuisance via l'application ou le site *Dans ma rue*. Une échelle de sanctions progressives existe, allant du simple avertissement, à la verbalisation, au retrait temporaire ou définitif de l'autorisation d'exploitation de la terrasse, et jusqu'à la demande officielle à la Préfecture de Police de fermeture administrative de l'établissement. Est également mis en œuvre le nouveau régime d'amende administrative jusqu'à 500€.

Vous souhaitez déposer un dossier pour une demande de terrasse ? Obtenir plus d'information sur les différents types de terrasses et les conditions ? **Rendez-vous sur Paris.fr**



VALENTIN GUENANEN

Adjoint en charge des Commerces, de l'artisanat, des métiers d'art et du tourisme

« Au cours de ces derniers mois marqués par la crise sanitaire, Carine Petit et moi-même avons été aux côtés des commerçants pour les accompagner durant cette période difficile. Nous souhaitons continuer à travailler conjointement avec eux pour faire vivre la vitalité et la diversité du commerce de proximité si précieux pour la vie de notre arrondissement. Nous accordons une vigilance particulière à ce que cette nouvelle réforme des terrasses aboutisse à une gestion harmonieuse et esthétique de l'espace public tout en permettant aux commerçants d'assurer leur activité dans les meilleures conditions. Nous comptons sur les commerçants du 14^e pour que notre arrondissement soit exemplaire et force de propositions pour la nouvelle dimension que la ville de Paris souhaite accorder aux terrasses pérennes et estivales. »

POLICE MUNICIPALE PARISIENNE : UNE POLICE AU PLUS PROCHE DU TERRAIN

Le Conseil de Paris Ville a voté en juin dernier la création d'une police municipale parisienne (PMP) afin de répondre aux attentes des Parisien·ne·s en matière de sécurité.

La concrétisation du projet de police municipale, annoncé par la Ville de Paris dès 2019, nécessitait le vote d'une loi par le Parlement. Promulguée le 25 mai 2021, cette loi ne concerne pas seulement la police municipale parisienne, mais plus généralement les polices municipales de France. **Le déploiement de cette future police sur le territoire parisien se fera à l'automne.** Un effectif de 5 000 agent·e·s à l'échelle parisienne est prévu à la fin du mandat.

Quelles seront les missions de la police municipale ?

Son objectif est d'être visible tout au long de la journée, présente dans tous les quartiers en fonction des besoins, au contact direct des habitants, sur l'espace public afin de résoudre les problèmes du quotidien et de prévenir les conflits.

La police municipale parisienne sera joignable à terme 24h/24 et 7j/7 via le 3975.

Retrouvez toutes les missions et l'organisation de la Police municipale parisienne sur [Paris.fr](https://paris.fr)

Comment s'organisera-t-elle ?

Dix-sept divisions de tranquillité publique seront créées, composées d'agent·e·s identifié·e·s comme étant « au service des Parisiens ». Paris sera découpée en micro-quartiers et les policiers municipaux qui y patrouilleront connaîtront leur quartier, les personnes qui y vivent et qui y travaillent (commerçants, gardiens, etc.).

Comment sera-t-elle équipée ?

Les agent·e·s actuel·le·s sont déjà doté·e·s d'un bâton de défense, d'une bombe lacrymogène, d'une paire de menottes et d'un gilet pare-balles. Ils·Elles seront également équipé·e·s de caméras piétons pour protéger et garantir la transparence de leurs actions envers les Parisien·ne·s. Ils·Elles n'auront pas d'armes létales.



Sécurité Espaces verts - Parc Montsouris



La police municipale parisienne sera une police de proximité, pas une police d'intervention urgente. Elle aura trois missions principales :

• LA SANCTION

Elle poursuivra sa lutte contre toutes les incivilités (jets de mégots, épandements, dépôts sauvages, nuisances sonores, sécurité routière, stationnement sauvage) ;

• LA SÉCURISATION

Elle assurera une présence visible et rassurante dans l'espace public, aux horaires et lieux où l'insécurité est la plus sensible (soirs, week-ends, ...) ;

• LA PRÉVENTION

Elle sera une police de la prévention, du dialogue et de la médiation, au plus proche des jeunes et personnes vulnérables.

Une formation commune avec des spécificités locales

La formation des futurs policiers municipaux est assurée par une école des métiers de la sécurité propre à Paris, créée au printemps 2021. La Ville de Paris a souhaité intégrer à la formation initiale des agents quatre modules spécifiques prioritaires : **une formation aux gestes qui sauvent, une contre le harcèlement de rue, une contre les violences faites aux femmes et une contre les LGBTphobies.**

De plus, la Ville de Paris mettra en place des **formations complémentaires**, véritable spécificité parisienne sur la lutte contre les discriminations (sensibilisation aux questions du handicap, à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme), l'aide aux victimes, la prévention des rixes et l'accompagnement des publics en grande précarité. Ces formations seront assurées en lien avec des associations parisiennes.

• Installation de caméras de vidéo protection et vidéo verbalisation

La Ville de Paris lancera prochainement une consultation des Maires d'arrondissement afin de réaliser un état des lieux des demandes et des besoins.

Ce travail s'effectuera en lien avec le calendrier de la Préfecture de Police et avec les commissaires d'arrondissement. Il permettra de poser des critères objectifs, fondés sur l'expertise des acteurs du terrain et aboutira à la programmation du déploiement de nouvelles caméras à Paris.

Le déploiement des caméras de vidéo protection sera complémentaire aux effectifs de terrain de la Police Nationale et de la Police Municipale.

• Renouvellement de l'équipe de médiateur·trice·s

L'équipe de médiateur·trice·s du 14^e a été renforcée par 4 nouveaux recrutements cette année. Composée de femmes et d'hommes, le groupe contribue à la tranquillité publique et sociale de l'arrondissement, apaise les conflits sur la voie publique et fait le lien avec la population, notamment sur les questions de prévention et d'orientation.

Les 5 médiateur·trice·s se déplacent toujours à pied, en binômes ou en équipe, par secteur, dans l'arrondissement. Leur présence est complétée par celle de l'équipe de médiateur·trice·s parisien·ne·s, mobile dans tout Paris.



Contactez le 01 42 76 75 05 ou recrutement-point-ecole@paris.fr (vacations rémunérées cumulables avec un autre emploi (secteurs public ou privé))

PARIS ACCÉLÈRE SUR LES 30 KM/H

Anne Hidalgo dit ce qu'elle fait et fait ce qu'elle dit. Un nouvel engagement de campagne a été réalisé le lundi 30 août 2021 en limitant à 30 km/h la vitesse de circulation dans la quasi-totalité des rues de la capitale, au lieu des 50 km/h autorisés jusqu'à maintenant. Cette décision fait suite à une consultation organisée par la Ville de Paris à l'automne 2020 lors de laquelle une majorité de parisiennes

et de parisiens se sont prononcés en faveur de cette mesure. En effet, 60% des habitants de notre capitale sont favorables à cette mesure qui permettra de nombreuses améliorations, notamment une réduction d'environ 25% du nombre d'accidents, un bruit deux fois moins important et un meilleur partage de l'espace public au bénéfice des mobilités douces. Si certains axes majeurs peuvent continuer à être empruntés à 50km/h comme par exemple les avenues du Maine, Denfert-Rochereau ou du Général Leclerc, cette décision de la Maire de Paris va dans le sens de l'histoire, et poursuit une politique volontariste d'amélioration

des conditions de vie des parisiennes et des parisiens, comme l'avait été la piétonnisation des berges de Seine lors de la précédente mandature. En cette rentrée 2021, Anne Hidalgo démontre l'ambition de son engagement pour porter les sujets écologiques au devant de la scène dans l'intérêt des parisiennes et des parisiens.

GROUPE PARIS EN COMMUN

UNE RENTRÉE SOLIDAIRE ET PARTICIPATIVE !

Après de longs mois sous contraintes sanitaires très fortes, une crise que nous ne présentons plus, il est essentiel de placer cette rentrée sous le signe de la solidarité et de la participation au sein de notre arrondissement. Nous avons plus que jamais besoin de recréer du lien, de réinvestir l'espace public et de nous retrouver. Si les sujets sont nombreux et que les passions tristes semblent guetter, il est alors encore plus urgent de poursuivre la construction de commun, de placer l'intérêt général au cœur

de nos actions. C'est poursuivant cet objectif que nous irons à votre rencontre pendant plusieurs semaines, partout dans l'arrondissement, échanger, débattre, vous écouter. De nombreux temps forts viendront rythmer ces semaines, le Forum de rentrée, la reprise de l'école, le vote du Budget Participatif, le renouvellement des Conseils de quartier, la célébration du centenaire de Brassens, sont autant de vecteurs de participation et d'échange entre toutes et tous.

Cette rentrée sera placée sous le signe de la solidarité, rassembler les énergies plutôt que de diviser les esprits. Une solidarité du quotidien pour lutter contre l'exclusion, la précarité, pour le climat, une solidarité qui

réaffirme l'identité de notre 14^e, une terre d'accueil et une terre de vie.

GROUPE GÉNÉRATION-S

LIEUX COMMUNS DE PARTAGES, DE RENCONTRES, ILOTS DE VERDURE : LES JARDINS PARTAGÉS !

Le 14^e compte officiellement quatorze jardins partagés associatifs, de taille et de nature différentes. Ils portent bien leur nom, car ces lopins de terre collectifs, tout en contribuant à favoriser l'agriculture locale et urbaine, sont lieux de rencontre ouverts à tout·e·s. En effet,

ces jardins fédèrent un nombre croissant d'habitant·e·s du 14^e, de tous âges et toutes catégories sociales. Conscient·e·s de l'enjeu écologique et volontaires pour créer du lien social dans leur quartier, les adhérent·e·s de ces jardins, ne manquent pas d'initiatives. Ainsi, des animations éducatives, culturelles ou sociales s'y déroulent, favorisant des échanges de savoirs, mais aussi de graines, de plantes. On peut y voir régulièrement des expositions, y apprendre des techniques de jardinage particulières, permaculture par exemple, s'initier à la conception d'hôtels à insectes, de nichoirs, et participer à l'entretien des bacs à compost. Bien sûr, les habitant·e·s

ne sont pas les uniques bénéficiaires de ces espaces qui nous ont tant fait défaut pendant les périodes de confinement... Insectes pollinisateurs, oiseaux et toutes sortes de petites bestioles, sont les bienvenues ! C'est pourquoi, nous accompagnons les créations de nouveaux jardins partagés dans l'arrondissement.

SIDONIE PARISOT ET LES ÉLUE·E·S ÉCOLOGISTES

LES CENTRES DE SANTÉ OU LES MAISONS DE SANTÉ, L'ALTERNATIVE PERTINENTE

Proximité, accessibilité sociale et démocratie sanitaire, complémentaire de l'offre hospitalière. Démographie médicale en chute, désaffectation des soignants pour les soins primaires, inégalités territoriales de santé, aggravation des inégalités sociales de santé : le modèle de la médecine libérale n'est plus adapté aux enjeux de santé publique et à la mise en

place d'une politique de prévention efficace. L'aspiration des jeunes soignants souhaite accéder à une qualité de vie qui leur permette un épanouissement personnel. De nombreux professionnels de santé installés dans notre quartier n'acceptent plus de nouveaux patients. L'accès aux soins de proximité et de secteur 1 est donc désormais un problème majeur pour les habitants. Afin d'y remédier, la mairie a impulsé l'idée, il y a cinq ans, de l'ouverture d'une maison de santé pluridisciplinaire, 12 rue Wilfrid Laurier Porte de Vanves. Un groupe d'habitants et de professionnels de santé ont proposé la création d'une maison de santé qui garantira un accès aux soins sans discrimination de ressources, des horaires élargis, des consultations sans

rendez-vous et davantage de visites à domicile pour les personnes à mobilité réduite, favorisera la prévention, le dépistage et d'éducation. On pourra ainsi contribuer, au désengorgement des urgences des grands hôpitaux. Aux P'tis Soins, Maison de Soins pédiatriques pour les 0 à 15 ans: Il s'agira de créer un laboratoire et un lieu de soins pour et adapté aux enfants, d'envisager un partenariat avec les structures de la ville (PMI, structure d'accueil pour enfants) et de désengorger les services d'urgences, avec la présence d'un pédiatre de garde de secteur 1.

GROUPE PCF ANISSA GHAIDI ET CATHERINE CHEVALIER

IL FAUT DÉDENSIFIER ET VERDIR LE PROJET SAINT-VINCENT-DE-PAUL !

En voulant à tout prix bétonner le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul, la mairie s'apprête une nouvelle fois à saccager Paris et à commettre une faute majeure. Mais il est encore temps d'éviter un fiasco urbanistique qui rappelle ceux des années 60 ! Comme nous le demandons depuis des années – et continuerons à le faire –, il est

urgent de revoir le projet et de lui assigner 3 priorités qui répondront aux besoins en logements et aux enjeux urbains, écologiques et esthétiques du quartier :

- fortement dé-densifier les constructions pour créer un quartier vivable pour tous qui ne soit pas une nouvelle verrue architecturale pour Paris
- maximiser la place donnée à de véritables espaces verts pour contribuer au bien-être en ville autant qu'aux objectifs de développement durable
- garantir une priorité d'accès aux personnels des services publics de santé et de secours – infirmières, aides-soignantes, internes,

pompiers – pour leur faciliter l'accès au travail et garder un lien avec l'histoire du site

Il y a de la noblesse à ne pas persévérer dans l'erreur. Il y en aurait encore plus à écouter riverains et habitants qui, légitimement, se mobilisent de plus en plus pour leur quartier et pour leur ville, et ne reçoivent pour l'heure que mépris. Alors écoutez-les et ne saccagez plus Paris !

MARIE-CLAIRE CARRÈRE-GÉE ET LES ÉLUS DU GROUPE « 100 % 14^e, UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE »

D'UNE CRISE À L'AUTRE

Septembre 2021, quelle étrange rentrée ! D'un côté, la menace encore présente du COVID, avec ses variants déroutants et meurtriers. De l'autre, les prédictions catastrophe du GIEC et le souvenir de cet été marqué par le plus tragique cortège de calamités climatiques – inondations, incendies, records de chaleur – jamais vu. La crise du COVID, nous pouvons espérer en

sortir courant 2022, en promouvant résolument – sans la rendre obligatoire – la vaccination dans le monde entier, en soutenant nos personnels soignants héroïques, en restant sans cesse attentifs à nos comportements – tout en préservant en priorité les activités sociales de nos jeunes, qui ont tant souffert psychologiquement. La crise écologique, c'est autre chose, hélas : nos arrières-arrières-petits-enfants en sentiront encore les terribles effets, bien plus que nous. Ce bouleversement écologique doit

maintenant se manifester comme le critère prioritaire dans toutes les décisions politiques, depuis les aménagements de PLU jusqu'aux traités internationaux. À chaque niveau et chaque instant.

CÉDRIC VILLANI LE NOUVEAU PARIS

FESTINA LENTE.*

* « Hâte-toi lentement » ... dit cet adage favori de l'empereur Auguste, commenté par Érasme, ... « et sans perdre courage ! » aurait rajouté Boileau. En limitant l'intégralité des rues à 30 kilomètres à l'heure la maire de Paris affiche une raisonnable et constante politique de triple réduction, de la circulation automobile, de sa dangerosité et du bruit à Paris. Mais paradoxalement, plus la pression est faible sur la pédale d'accélérateur, plus elle augmente chez les automobilistes. Pourtant, la plupart des

grandes villes, n'ont d'autres choix pour réduire cette source de pollution urbaine majeure que la contrainte financière, le péage urbain et le prix du stationnement, inégalitaires par nature, soit la dissuasion par une limitation drastique de la vitesse qui relativise de plus en plus l'intérêt de prendre sa voiture à Paris. Évidemment, la pollution est ainsi réduite, plus par la réduction du trafic globale que par la baisse de régime des moteurs thermiques. Alors pourquoi ne pas reconnaître, qu'après la création, des lignes de tramway, des voies réservées aux bus, taxis et vélos, réduisant de fait la voirie automobile, la limitation de la vitesse est une

mesure qui va dans le bon sens et annonce sans doute des mesures de création de zones d'interdiction totale de circulation, autorisant une piétonnisation définitive et apaisante des rues concernées. Pourquoi ne pas soutenir clairement cette politique à Paris ? Après tout, on peut être dans l'opposition et éviter d'être ... bête (et une rime facile).

ÉRIC AZIÈRE CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT UDI

LE

**6 septembre
22 octobre**

TOUR

DU

**Rencontres
portes ouvertes
inaugurations
balades
avec vos élu·e·s**

**parlons14e
@paris.fr**

Tous les messages
sont étudiés par la Maire
ou un·e adjoint·e

mairie14.paris.fr



Pour suivre
l'actualité de notre
arrondissement

